

Une enseignante se met en grève de la faim pour dénoncer la répression sans précédent qu'est en train de subir le personnel du collège Bellefontaine.

En cette fin d'année, le rectorat de Toulouse a décidé de sanctionner six enseignants du collège Bellefontaine qui s'étaient engagés dans le mouvement social de décembre 2014. Non seulement la rectrice et la ministre sont restées de marbre face à leurs revendications légitimes, mais une partie des personnels impliqués dans ce mouvement ont appris par voie d'huissier leur mutation d'office « dans l'intérêt du service » et sont, en plus, en attente d'une commission disciplinaire.

Ces sanctions se fondent exclusivement sur la base :

- d'une série de rapports fallacieux, diffamatoires et mensongers, fruits de la susceptibilité d'un chef d'établissement débutant.

- des faits de grève. Ce qui est pourtant un droit constitutionnel.

Ces enseignants travaillant en zone sensible, réclamaient seulement la mise en place des moyens promis par le gouvernement dans le cadre de la réforme REP+ dont ils sont précurseurs, pour leurs élèves.

Aujourd'hui ils se battent pour nos libertés et contre une institution qui impose sa propre loi en se posant juge et partie.

Une de ces six enseignantes a débuté une grève de la faim lundi 22 juin, devant le rectorat de Toulouse, afin de montrer sa volonté de voir rétablie la vérité sur son travail et lever les sanctions iniques qui la frappent elle et ses collègues, solidaires de son action.

N'hésitez pas, si vous le pouvez, à passer la voir et à exprimer votre solidarité avec tous les personnels sanctionnés !

A noter aussi que les personnels précaires (AED, assistants pédagogiques...) du collège qui se sont impliqués dans la grève ne savent toujours pas si leur contrat sera renouvelé pour la rentrée prochaine. Ils ont appris hier qu'ils sont convoqués par le chef d'établissement... le vendredi 3 juillet après-midi ! Qui sera encore là pour les soutenir ?

Pour information : deux enseignants de Colombes dans le 92 sont exactement dans la même situation que les collègues de Bellefontaine, situation que nous pouvons résumer avec ces quelques mots clés : « éducation prioritaire » ; « manque de moyens » ; « grève et conflit social » ; « sanctions et répression ».

revue de presse de ce matin...

<http://www.ladepeche.fr/article/2015/06/24/2131022-mepris-va-jusqu-interdire-acces-toilettes-rectorat.html>

<http://www.20minutes.fr/toulouse/1638091-20150624-toulouse-enseignante-greve-faim-apres-mutation-forcee>